# **Association ASHIFA**

Par Dabach Achraf

# Sommaire:

- 1. Présentation ASHIFA
- 2. Exemples de réalisation d'une maraude
- 3. Conclusion

### Présentation ASHIFA

**Créer le 3** avril 2009 a **Dunkerque** 

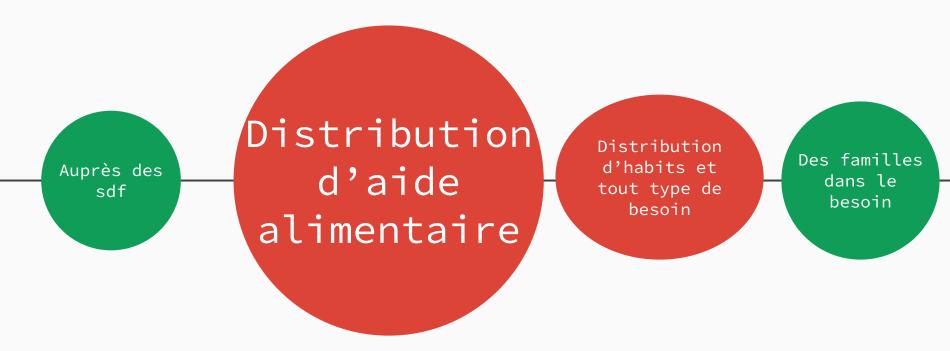


#### Actions sociales pour:

- 1. Les démunies
- 2. Personnes isolées
- 3. Migrants
- 4. étudiants
- 5. Enfant hospitalisés

#### Présentation ASHIFA:

Différentes intervention sur l'agglomération Dunkerquoise :



#### Présentation ASHIFA:

## Les différents dons :

S'appuies sur les donateurs



#### Pour:

- 1. Financers les repas
- 2. Dont vestimentaires
- 3. Mobilier
- 4. Hygiènes
- 5. Jouer pour enfants
- 6. Et autres demandes

#### LA CHARTE:

#### Notre Charte:

Article 1: ASHIFA a vocation à agir par des actions de solidarité, auprès personnes démunies, isolées, auprès des étudiants et des enfants hospitalisés mais également pour apporter une aide humanitaire auprès des populations dans le besoin au niveau international.

Article 2 : ASHIFA est indépendante de toute organisation politique, économique et ethnique.

ASHIFA respecte les valeurs de ses associations partenaires, ainsi que la liberté des bénévoles.

ASHIFA se réserve néanmoins le droit de refuser de travailler avec une association ou un bénévole dont les enjeux ou les actions seraient contraires à l'ordre public ou moral.

Article 3 : L'aide est apportée sans discrimination et toujours adaptée aux situations des personnes qui bénéficient du soutien d'ASHIFA.

Article 4 : ASHIFA s'engage, vis à vis de ses bénéficiaires comme de ses partenaires et donateurs, à respecter transparence et information dans l'affectation et la gestion de ses fonds, et à se doter de toutes les garanties visant à apporter la preuve de sa bonne gestion.

Tous les membres d'ASHIFA, où qu'ils soient, adhérent aux principes de la charte et s'engagent à la respecter.

Article 5 : Les actions d'ASHIFA se font dans le respect de l'identité culturelle et de la dignité de chacun.

**Article 6 :** Les membres d'ASHIFA mettent en application concrète les projets décidés par le Conseil d'Administration.

Article 7 : En accord avec les principes d'action et dans le but d'une plus grande efficacité, ASHIFA s'informe des actions menées par d'autres associations et/ou organismes afin d'accompagner de façon pertinente ses bénéficiaires.

**Article 8 :** ASHIFA s'engage à respecter la discrétion éventuellement souhaitée par le bénévole.

Le bénévole peut être amené à traiter des informations confidentielles.

Il s'engage à ne pas les divulguer en dehors du cadre strict de sa mission, sauf, et exclusivement en cas de besoin, après accord des responsables de l'association bénéficiant de son assistance

**Article 9 :** Chaque membre d'ASHIFA adopte et s'engage à respecter les principes définis par cette Charte.

# Exemples de réalisations d'une maraude :

### Une maraude type:

Tous les mardi soir à 18h distribution de :

- 1. Bouteilles d'eau
- 2. Box repas
- 3. Pain
- 4. Couvert
- 5. Produit hygiènes
- 6. Habits
- 7. Jouer
- 8. etc en fonction des dons reçus



# Leur moyen de communication :

Leur site est leur principale source de communication : <a href="http://ashifa.fr/">http://ashifa.fr/</a>

Ainsi que les réseau sociaux

snapchat.com/add/ashifadk facebook.com/AshifaFr instagram.com/ashifadk ashifa.fr

## Conclusion:

#### Qu'est ce que ce bénévolat m'a apporté ?

- 1. Me mettre à la place des autres
- 2. Me contenter de ce que j'ai
- 3. Avoir le vrai sens du partage et du travail pour les autres